



# RAPPORT D'ACTIVITE 2011

## SOMMAIRE

### **1 ère partie** **LE GIP et les Missions de l'établissement**

12 membres institutionnels et associatifs  
Des missions fixées à partir du cahier des charges national

### **2 ème partie** **L'équipe et les ressources générales**

Une équipe pluridisciplinaire engagée  
Des moyens financiers à compléter

### **3 ème partie** **L'activité des 9 premiers mois de fonctionnement**

Accueil individuel des jeunes et des parents  
Accueil collectif des jeunes et des parents  
Accueil des partenaires professionnels

### **4 ème partie** **Projets 2012**

## Première partie

# LE GIP et les Missions de l'établissement

### 1) 12 membres institutionnels et associatifs

**La Maison des Adolescents de Strasbourg (MDA) a ouvert ses portes le 4 avril 2011 dans le cadre d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP).**

Après environ deux ans de travaux préparatoires conduits par les Hôpitaux Universitaires, la Ville et la Communauté Urbaine de Strasbourg, les membres du GIP se sont engagés dans la création de la MDA de Strasbourg au nombre de 10 :

- La Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Le Rectorat de l'Académie de Strasbourg
- La Ville de Strasbourg
- La Communauté Urbaine de Strasbourg
- Le Conseil Général du Bas-Rhin
- Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
- L'Université de Strasbourg
- L'association THEMIS
- L'association le CIRDD Alsace
- L'association le Club de Jeunes l'Etage

L'Assemblée Générale constitutive du GIP s'est tenue dans les locaux de la MDA le 16 Mars 2011 après que la Convention Constitutive du GIP ait été approuvée par arrêté Préfectoral du 1<sup>er</sup> Février 2011.

Conformément aux dispositions prévues par ces documents, tous les membres du GIP MDA se sont engagés à des mises à disposition gratuites de personnels.

Les membres élus au Conseil d'Administration sont au nombre de 10. Ils ont élu leur **Président le 16 mars 2011 en la personne du Docteur Alexandre FELTZ.**

<b>Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse</b>	M. Michel LORCY remplacé par M. Jean ZILLIOX Directeur Territorial (Suppléante Mme Christine KUHN)  <b>Et COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT GIP MDA</b>
<b>Communauté Urbaine de Strasbourg</b>	M. le Docteur Alexandre FELTZ Vice-Président chargé de la Santé  <b>Et PRESIDENT GIP MDA</b>
<b>Ville de Strasbourg</b>	Mme Marie Dominique DREYSSE Adjointe au Maire chargée de la Solidarité
<b>Conseil Général du Bas-Rhin</b>	M. Jean Philippe MAURER Conseiller Général (Suppléante Mme Pascale JURDANT PFEIFFER)

<b>Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg</b>	M. Jean François LANOT Directeur Général Adjoint M. le Professeur Claude BURSZTEJN Chef du Service de Psychiatrie Infanto Juvénile
<b>Rectorat de l'Académie de Strasbourg</b>	M. Daniel BARBACCI remplacé par M. Etienne GONDREXON Inspecteur Adjoint chargé de l'Orientation (Suppléante Mme le Dr Brigitte SCHWEITZER)
<b>L'Université de Strasbourg</b>	M. Serge LESOURD remplacé par Mme Liliane GOLDZTAUB Maître de Conférence en Psychologie
<b>L'association THEMIS</b>	M. Guillaume ALBERT Directeur
<b>L'association Club de Jeunes l'ETAGE</b>	M. Jacques BUISSON Directeur

Depuis le mois de Mai 2011, deux autres associations ont intégré le GIP MDA :

- L'association de Lutte contre la Toxicomanie dirigée par Mme Brigitte SPENNER
- L'association ITHAQUE dirigée par Mme Danièle BADER LEDIT

Les locaux occupés par la MDA lui sont loués par les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et ont été rénovés et équipés grâce au soutien de la Fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France – Opération Pièces jaunes.

## **2) Des missions fixées à partir du cahier des charges national**

La MDA de Strasbourg a des compétences départementales. Elle répond à un cahier des charges élaboré par les instances gouvernementales en 2004 suite à la conférence de la famille de la même année et relancé fin 2009 par un appel à projets. Le cahier des charges énonce les constats qui président à la nécessaire création des Maisons des Adolescents :

- Accompagner les jeunes qui déséquilibrent l'ordre social et ceux qui souffrent « en silence »
- Favoriser les approches pluridisciplinaires, coordonner les actions de santé physique, psychique, sociales et éducatives
- Rendre les organisations des services lisibles pour le public et pour les professionnels
- Intensifier les dispositifs de prévention
- Informer et former, soutenir à la fois les professionnels et les parents.

Il fixe surtout les objectifs généraux des structures :

- Apporter une réponse de santé et plus largement prendre soin des adolescents en leur offrant les prestations les mieux adaptées à leurs besoins et attentes, qui ne sont pas actuellement prises en charge dans le dispositif traditionnel.
- Fournir aux adolescents des informations, des conseils, une aide au développement d'un projet de vie.
- Favoriser l'accueil en continu par des professionnels divers pour faciliter l'accès de ceux qui ont tendance à rester en dehors des circuits plus traditionnels.
- Garantir la continuité et la cohérence des prises en charge.

- Constituer un lieu ressource sur un territoire donné pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence (parents, professionnels, institutions). De ce point de vue les maisons des adolescents auront un rôle d'appui dans la mise en œuvre des entretiens de santé des 12/13 ans ainsi qu'en amont et en aval des consultations annuelles et gratuites de prévention prévues dans le plan Santé des Jeunes et concernant les jeunes de 16 à 25 ans.

Les objectifs opérationnels qui en découlent consistent à :

- Favoriser la synergie des acteurs et la mise en œuvre de prises en charge globales pluri professionnelles et pluri institutionnelles (à la fois médicales, psychologiques, sociales, éducatives, voire judiciaires).
- Développer chez ces professionnels une culture commune sur l'adolescence.
- Organiser l'expertise interprofessionnelle sur des situations individuelles en vue de la définition d'une prise en charge précisant les engagements et les limites des différents intervenants.
- Evaluer le suivi des prises en charge et des méthodes dans un souci d'amélioration de la qualité de ces prises en charge.
- Assurer la cohérence des actions menées en faveur des jeunes sur le territoire concerné.
- Permettre un complet décloisonnement des secteurs d'intervention.

D'une manière générale, les missions des Maisons des Adolescents s'articulent autour de:

- L'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation
- L'évaluation des situations
- La prise en charge médicale et psychologique
- L'accompagnement éducatif, social et juridique.

Les maisons des adolescents s'adressent principalement aux adolescents, mais également à leurs familles et aux autres partenaires intervenant dans le secteur de la santé, de l'éducation, de la justice, de la culture, du sport, de la sécurité...

Ces éléments ont été repris dans la convention constitutive du GIP MDA de Strasbourg, particulièrement dans son Objet :

*« **L'objet de la MDA** est d'apporter une réponse médico-sociale et plus largement de prendre soin des adolescents en leur offrant les prestations les mieux adaptées à leurs besoins et leurs attentes, de fournir aux usagers des informations, des conseils, une aide au développement d'un projet de vie, de favoriser l'accueil en continu par des professionnels divers pour faciliter l'accès à ces services à ceux qui ont tendance à rester en dehors des dispositifs existants, de garantir la continuité et la cohérence des prises en charge, de constituer un lieu ressource départemental pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence.*

*La MDA a pour objectif de favoriser la synergie des acteurs et la mise en œuvre de prises en charge globales, pluri-professionnelles et pluri-institutionnelles (à la fois médicales, psychologiques, sociales éducatives, juridiques, en matière de formation), développer une culture commune sur l'adolescence, mobiliser l'expertise interprofessionnelle sur des situations individuelles en vue de proposer une prise en charge adaptée, assurer la cohérence des actions menées en direction des usagers et permettre un décloisonnement des secteurs d'intervention. »*

Cette convention constitutive institue par ailleurs trois Comités consultatifs :

- ▲ Un Comité des Usagers
- ▲ Un Comité d'animation de Réseau Professionnel
- ▲ Un Conseil Scientifique et Éthique

Le Comité des Usagers et le Comité d'animation de Réseau Professionnel ont été installés à l'occasion de premières réunions qui se sont tenues en novembre 2011 dans les locaux de la MDA. Leurs compositions et fonctionnements respectifs feront l'objet de travaux de confirmation au courant de l'année 2012.

Le Conseil scientifique et éthique placé sous la Présidence du Professeur Claude BURSZTEJN se réunira pour la première fois en 2012.

## Deuxième partie L'équipe et les ressources générales

### 1) Une équipe pluridisciplinaire engagée

Les membres de l'équipe pluridisciplinaire de la MDA sont mis à disposition par les membres du GIP ou salariés des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg au titre du financement ONDAM alloué à la MDA par l'Agence Régionale de Santé. Ils sont issus de différents champs professionnels (soin, médecine et psychiatrie, psychologie, éducation et prévention spécialisée, social, droit, médiation familiale, etc.).

La participation des membres de l'équipe est à géométrie variable en fonction de l'implication de différentes structures qui se sont investi dans le GIP MDA : certains professionnels ne sont là que quelques heures par semaine, d'autres à mi-temps ou encore à plein temps. Chacun des professionnels de la MDA intervient au sein de l'établissement sur des jours ou demi-journées fixes, en fonction de son temps de travail.

Pour la plupart, les membres de l'équipe MDA ont pris leurs fonctions en avril 2011, à l'ouverture de l'établissement. Certains ont pu participer à des réunions de travail préparatoires. D'autres ont rejoint l'équipe dans les mois qui ont suivi.

Tous étaient volontaires et motivés par la création de cet établissement. Ils ont mis leurs compétences, leurs dynamismes et leurs énergies dans la concrétisation du projet, et il est important de souligner que chacun l'a fait dans un esprit positif et consensuel.

Ci-dessous un tableau qui présente les différents professionnels qui ont composé l'équipe 2010 de la MDA de Strasbourg : **30 professionnels pour un total de 9,7 Équivalents Temps Plein.**

Communauté Urbaine de Strasbourg	<b>Directrice MDA Delphine RIDEAU</b>	100%	200%
Ville de Strasbourg	Éducateur Spécialisé Philippe LAUSSINE	100%	
Conseil Général du Bas-Rhin (Associations de Prévention Spécialisée)	OPI Éducatrice Spécialisée Maud THIERSEBAR OPI Éducatrice Spécialisée Myriam HECHINGER ENTRAIDE LE RELAIS Éducatrice Spé Fanny DUSSOURT CLUB DE JEUNES ETAGE Assistant Social Jérémy STUTZ VILAJE Psychologue Constanza MARINO	20% 20% 20% 20% 20%	100%
Agence Régionale de Santé Postes financés par l'ONDAM	<b>Médecin Référent Psychiatre Dr Hugues PARIS</b> Psychologue Noémie GACHET BENSIMHON Médecin Généraliste Dr Sophie RABOURDIN Médecin Endocrinologue Dr Marie DOERFLINGER Secrétaire Rachel MESSAOUDI	50% 50% 40% 10% 100%	250%

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Assistante Sociale Cynthia BODOCCO <i>Remplacée de sept. à dec. 11 par Fanny BERGANTZ pour cause de congé maternité</i> Cadre de Santé Sossana HUMBERT Sage-Femme Isabelle DUVERNAY Sage-Femme Emmanuel ROTH	50% 20% 10% 10%	90%
Rectorat de l'Académie de Strasbourg	Infirmière Danièle KILEDJIAN Conseillère Orientat <sup>o</sup> Psycho Marie Elisabeth CHARPENTIER Assistante Sociale Emmanuelle SAGEZ Médecin Scolaire Dr Brigitte SCHWEITZER	50% 20% 20% 10%	100%
Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse	Éducatrice Spécialisée Frédérique AUJAS Éducatrice Spécialisée Nicole FISCHER	25% 25%	100%
L'Université de Strasbourg	Étudiant Master 2 Terence DAY Remplacé depuis sept.11 par Claudia ZENETZIS Étudiante Master 2 Prudence BESSETTE Remplacée depuis sept.11 par Sarah GASSNER	50% 50%	100%
L'association Club de Jeunes l'ETAGE	Médiatrice Familiale Dorothée HOFFEL	20%	20%
L'association THEMIS	Juriste Evelyne FRITSCH	20%	20%
CIRDD Alsace	Chargée de Mission Addictions Céline STRESSER	20%	20%
L'association de Lutte contre la Toxicomanie	Psychologue Mariana OTERO <i>remplacée en sept.11 par Viviane NAEGELY</i>	10%	10%
L'association ITHAQUE	Psychologue Pascale HANNON Psychologue Mitra KRAUSE	5% 5%	10%

L'établissement a par ailleurs contribué à la formation des futurs professionnels éducateurs spécialisés en participant à des tables rondes organisées par les **étudiants de l'ESTES**. A leur demande, des stagiaires ont aussi été accueillis par la MDA :

- Aziza RIAHI – stagiaire éducatrice spécialisée 3<sup>ème</sup> année ESTES
- Baptiste KISTNER – stagiaire VAE éducateur spécialisé
- Bertille HUG – stagiaire éducatrice spécialisée 2<sup>ème</sup> année ESTES

Depuis l'ouverture de l'établissement, l'équipe de la MDA se réunit tous les lundis matins pendant deux heures. Ces réunions sont destinées à réfléchir sur les missions et le fonctionnement de la MDA. Elles permettent aussi des travaux thématiques et des rencontres partenariales. Les premières de ces réunions ont notamment permis des visites d'autres Maisons des Adolescents, comme celles de Mulhouse, Nancy, Metz et Besançon, à laquelle l'équipe de la MDA de Strasbourg a fait le choix d'emprunter son « concept » d'entretiens d'accueil en binômes infirmier/éducateur. Ce choix a été questionné avec le soutien de M. Serge LESOURD – Professeur de Psychologie Clinique de l'Université de Strasbourg, à l'occasion d'une réunion de travail spécialement dédiée.

A Strasbourg, tous les professionnels de l'équipe participent tour à tour à la composition de ces binômes d'accueil. Le plus souvent, les binômes sont constitués d'un professionnel du champ socio-éducatif et d'un professionnel du champ médico-psychologique, afin de favoriser une écoute en complémentarité des jeunes et de leurs familles et de prendre « soin » d'eux au sens de l'Organisation Mondiale de la Santé : *«la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité»*.

A l'issue des premiers entretiens d'accueil, et/ou à tout moment au décours des accompagnements, les professionnels exposent en réunions de « reprises » les situations des jeunes ou familles rencontrés. L'équipe décide alors de la suite à donner.

Selon les situations, les entretiens peuvent se poursuivre de multiples manières :

- Le binôme d'accueil peut poursuivre l'accompagnement de la ou des personnes accueillies, éventuellement en se séparant pour se consacrer l'un au jeune et l'autre aux parents
- Un seul des professionnels du binôme d'accueil peut poursuivre l'accompagnement, le cas échéant avec un autre des collègues de l'équipe, selon que sa compétence pourrait être bénéfique au jeune et/ou à sa famille
- Le relai peut être entièrement passé à un collègue de l'équipe du fait de sa compétence spécifique
- Un ou des ateliers collectifs peuvent être proposés au jeune ou à ses parents
- Une orientation extérieure à l'établissement peut être envisagée et accompagnée.

A noter que chaque situation est envisagée dans sa singularité et en pluridisciplinarité. Il n'y a pas de modèle d'orientation préalablement défini. Chaque jeune ou famille rencontré peut bénéficier des différents types de services MDA, et/ou bénéficier conjointement des services des partenaires extérieurs à l'établissement MDA.

Chacun des professionnels de l'équipe MDA est ainsi amené à exercer une fonction :

- d'accueil et d'évaluation
- d'accompagnement généraliste ou spécialiste
- de conseil technique pour les autres membres de l'équipe
- et de relais/réseau entre la MDA et son établissement ou service d'origine.

Les réunions de « reprise » qui aboutissent à ces choix d'orientations individuelles sont donc indispensables afin de permettre une analyse la plus précise possible des situations, la cohérence des pratiques et la mutualisation des compétences au sein de l'équipe de la MDA. Elles permettent par ailleurs une mise en lien plus rapide et efficace avec les partenaires et dispositifs de l'ensemble du réseau départemental.

Elles ont lieu quotidiennement, entre 13h et 14h, et rassemblent les professionnels qui ont assuré les accueils et rendez-vous du matin, entre 9h et 14h, ainsi que ceux qui vont assurer les entretiens de l'après-midi, entre 13h et 18h. Tous les professionnels de l'équipe y participent en fonction de leurs jours d'intervention.

En fonction de leurs jours de disponibilité respectifs, les réunions de reprises quotidiennes sont coordonnées par :

- Delphine RIDEAU, Directrice MDA
- Dr Hugues PARIS, Médecin Référent Psychiatre
- Noémie GACHET-BENSIMHON, Psychologue
- Et/ou Philippe LAUSSINE, Educateur Spécialisé.

## 2) Des moyens financiers à compléter

La MDA a ouvert ses portes en avril 2011 dans le cadre d'un GIP. Ce choix impose à l'établissement de se conformer aux règles de la comptabilité publique et à ses instances. La Direction Générale des Finances Publiques exerce un contrôle financier sur l'établissement et les dépenses sont mises en paiement après validation par l'agent comptable nommé par la DGFiP, Mme Aurélie SCHAEFFER. Les décisions budgétaires sont prises en Conseil d'Administration. Pour l'année 2011, l'établissement a pu fonctionner grâce :

- aux mises à disposition gratuites de ses personnels par les membres du GIP d'une valeur sur 9 mois de 271 351€
- à la dotation ONDAM 2011 de 156 000€ destinée à la prise en charge des postes médicaux d'une valeur sur 9 mois de 93 704€
- au report accepté par l'ARS de l'ONDAM 2010 en remplacement pour 3 ans du FICQS d'une valeur de 151 590€
- et à une subvention de fonctionnement servie par la Communauté Urbaine de Strasbourg d'une valeur de 10 000€.

Faisant le constat d'une insuffisance de ces budgets en matière de fonctionnement et d'investissement, le Président du GIP MDA de Strasbourg, Monsieur le Docteur Alexandre FELTZ, a appelé l'ensemble des membres du GIP, lors de la réunion du Conseil d'Administration du mois de novembre 2011, à prévoir des subventions de fonctionnement complémentaires pour l'année 2012.

Ces demandes de subventions, de 10 000€ pour chacun, sont en cours de traitement auprès de chacun des membres institutionnels du GIP MDA :

- l'Inspection Académique
- La Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Le Conseil Général du Bas-Rhin
- Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
- L'Université de Strasbourg.

## **Troisième partie**

### **L'activité des 9 premiers mois de fonctionnement**

#### **1) Accueil individuel des jeunes et des parents**

La MDA de Strasbourg s'adresse aux adolescents de 12 à 21 ans. Il s'agit de les accueillir sans délai, à partir de leurs sollicitations, qui peuvent s'exprimer selon le mode qu'ils choisissent : téléphone, courrier, courriel ou entretien en permanence d'accueil. L'établissement est ainsi ouvert au public **du lundi au vendredi de 9h à 13h sur Rendez-vous et de 13h à 18h avec ou sans Rendez-vous.**

L'accès de l'établissement est facilité par tous moyens nécessaires, il est souple et accessible. Il vise à permettre des réponses simples, rapides, adaptables et continues. Les réponses apportées prennent en compte l'ensemble de la situation de l'adolescent, tant sur le plan humain, psychique, social, éducatif, juridique ou sanitaire. Il convient de ne pas cliver les adolescents dans les prises en charge qu'on leur offre traditionnellement, de les reconnaître en tant que personnes à part entière, de leur offrir une écoute qui prend leurs rythmes parfois lents et parfois urgents en compte.

L'adolescence correspond en effet à une période où la dimension du temps joue un rôle prépondérant. Le sentiment d'urgence subjective, la labilité de l'humeur fréquente à cet âge, s'accommodent mal des délais mis à une réponse. Les demandes urgentes de l'adolescent ou de son entourage doivent donc être entendues et prises en compte le plus rapidement possible, au risque d'être « perdues ». Dans ce contexte, il est nécessaire d'adapter une organisation basée sur la compétence et la disponibilité d'une équipe de professionnels confirmés et polyvalents.

Pour les jeunes comme pour leurs parents, il est important d'offrir des espaces de rencontres, d'échanges et de dialogues, et de construire des réponses individualisées, souples et polyvalentes. Les regards portés sont équitables et citoyens. Le professionnel concourt à l'autonomie de chacun.

Les actions engagées ne relèvent pas du champ de la mesure éducative, du suivi médical, ni de la psychothérapie, en ce sens qu'elles sont limitées dans la durée, sans pour autant que cette durée soit préalablement fixée dans le temps. L'écoute et la réponse apportées ont vocation à éclairer les problématiques, à accompagner les demandes, et à les orienter si besoin vers les structures ou professionnels requis de façon pesée, évaluée et concertée, au bon moment.

Ces interventions nécessitent que les professionnels de la MDA adaptent leurs pratiques, qu'ils se forment à la nécessité d'apporter des réponses rapides et coordonnées, en pluridisciplinarité.

En fonction des types de demandes, de problématiques et de leurs flux, il incombe aussi aux professionnels de construire des modes de réponses adaptés, souples et polyvalents, qui intègrent à la fois les dimensions documentaires, individuelles et collectives, dans tous les champs de préoccupations des adolescents et de leurs familles, jusqu'aux dimensions culturelles et sportives.

La nécessité et la qualité de ce travail d'accompagnement est illustrée ci-dessous au travers de quelques entretiens qui ont eu lieu en 2010 au sein de la MDA.

*Une jeune fille âgée de 20 ans nous sollicite pour conseil. Elle se préoccupe du soutien qu'elle pourrait apporter à une de ses amies du même âge, qu'on appellera **Barbara**. Elle croit Barbara en détresse. Elle lui semble préoccupée, elle la voit souvent pleurer alors qu'elle était précédemment joviale. Tout ce qu'elle a pu apprendre de son amie, c'est qu'une femme de sa connaissance aurait demandé à Barbara de se soumettre à des relations sexuelles avec un homme de leur entourage. Barbara se serait soumise à cette demande pour des raisons étranges qu'elle aurait refusé d'aborder avec son amie. Nous proposons à la jeune amie de Barbara de lui parler de sa démarche et de la convaincre de venir à notre rencontre. Au bout de plusieurs entretiens avec 2 professionnelles de la MDA, Barbara se sent en confiance et leur livre des éléments qui les font penser à une manipulation à caractère sectaire. Barbara prend conscience que d'autres jeunes filles, mineures ou majeures, pourraient être l'objet des mêmes manipulations. Elle accepte d'effectuer un dépôt de plainte et nous l'accompagnons sur place. Pendant l'enquête qui suit le dépôt de plainte, nous restons à disposition de Barbara pour la soutenir.*

***Justin**, 16 ans, et une de ses amies, viennent à la MDA livrer leurs inquiétudes relatives à leurs consommations d'alcool. Les professionnels qui les reçoivent explorent leurs situations respectives. Ils ne souhaitent pas leur laisser leurs noms. Quelques semaines plus tard, une mère a pris rendez-vous à la MDA. Elle vient accompagnée de son fils de 16 ans (qui s'avère être Justin). Ils sont reçus par deux professionnels. La mère de famille expose des relations familiales tendues du fait du comportement agressif de son fils, de ses mauvaises fréquentations, de ses consommations d'alcool et de ses résultats scolaires en chute libre. Justin se montre très fermé. Il a manifestement été forcé par sa mère à venir à la MDA. Au terme de plusieurs entretiens qui vont alternativement se dérouler avec Justin seul, avec ses deux parents sans Justin, et avec l'ensemble de la famille, Justin parviendra à adopter en famille un comportement plus consensuel et à s'investir dans un projet de bénévolat qui semblait lui tenir à cœur. Ses parents, de leur côté, ont pris note qu'ils n'étaient pas toujours cohérents dans les consignes et limites qu'ils imposaient chacun à Justin et qu'ils n'étaient pas préparés à le voir « grandir si vite ». Accessoirement, Justin a pu « révéler » à ses parents sans qu'on l'y contraigne qu'il était bien conscient de ses difficultés actuelles « puisqu'il était venu à la MDA de lui-même, avant qu'ils n'y pensent !! ».*

***Bruno**, 13 ans se présente, accompagné de son grand père qui est très inquiet suite à des absences injustifiées de Bruno au sein du collège. Bruno refuse d'expliquer à sa famille ce qu'il a fait pendant ses temps d'absences scolaires. Son grand-père le décrit comme un garçon solitaire, qui parle peu, timide en classe. Il est très bon élève et passe beaucoup de temps seul sur son ordinateur. Au fil de la discussion, le grand-père nous précise qu'il y a beaucoup de conflits dans la famille du fait de dettes de jeux accumulées par le père de famille. Bruno parvient à dire qu'il souffre beaucoup de cette situation et nous explique la raison de ses absences au collège : il a tenté de gagner de l'argent en vendant certains de ses effets personnels pour aider sa famille. Il a d'ailleurs gagné 30 €. Surpris, son grand-père explique à Bruno que son rôle n'est pas de gagner de l'argent, qu'il s'agit du problème des adultes. Nous donnons au grand-père des adresses de services qui peuvent conseiller la famille en matière de gestion financière et d'endettement.*

***Céline**, 14 ans se présente, un peu affolée un mardi matin. Elle a eu un rapport sexuel protégé avec son petit ami la veille au soir, mais le préservatif à « craqué ». Après un temps de réassurance, nous lui donnons la pilule du lendemain et programmons un RDV quelques jours plus tard pour lui proposer une contraception. Elle revient comme prévu, accompagnée de son petit ami. Ce dernier, très attentif, pose des questions et récapitule les infos importantes concernant la prise de pilule. Il a*

bien l'intention de jouer le copilote, ce qui rassure Céline. Ils repartent avec un stock de préservatifs. La jeune fille revient nous voir 15 jours plus tard, très inquiète car elle n'a toujours pas eu ses règles. Elle a 8 jours de retard. Un test de grossesse permet de la rassurer. Elle n'est pas enceinte. Étant réglée depuis peu, ses cycles ne sont pas encore bien réguliers.

**Elise**, 22 ans, souffre depuis de nombreuses années de mal être. Elle est suivie régulièrement par un psychiatre et une psychologue et a déjà été hospitalisée. Son problème, c'est qu'elle a des pulsions qu'elle ne contrôle pas. Parfois ça lui prend brutalement, elle veut avoir mal. Sa souffrance lui fait du bien. Elle se présente un jour en fin d'après-midi parce qu'elle s'est fait une brûlure étendue sur une épaule. C'est la première fois qu'elle se brûle, d'habitude elle se coupe superficiellement. La douleur est tellement importante qu'elle demande des soins mais ne souhaite pas que les médecins qui la suivent habituellement soient informés. Elle craint d'être ré hospitalisée. Nous faisons ses pansements à plusieurs reprises. Elle vient irrégulièrement, ce qui retarde la guérison. Mais elle accepte finalement que nous nous mettions en relation avec son psychiatre. Petit à petit, nous arrivons à négocier sa venue régulière et sa prise en charge globale.

**Sidonie**, 17 ans, nous sollicite une après-midi d'automne. Elle semble fatiguée, elle porte une petite valise. Elle nous explique qu'elle a quitté le domicile de sa famille sans prévenir il y a deux semaines après que son père et sa belle-mère l'aient frappée et menacée. Les brimades et les coups ne seraient pas récents. Elle aurait déjà été placée en établissement il y a quelques années afin d'être protégée. Sa mère vivrait dans une autre région et se serait désintéressée d'elle. Sidonie nous dit avoir passé les deux semaines précédentes chez un ami majeur, mais celui-ci ne pourrait plus l'héberger. Elle n'aurait parlé à personne de sa situation familiale difficile. Nous prenons contact avec les services du Conseil Général en matière de protection de l'enfance. Après rédaction d'un rapport transmis au Parquet, Sidonie est hébergée le soir même en hôtel. Nous lui proposons de revenir nous voir quand elle le souhaite bien que les services du Conseil Général la prennent en charge.

**Valentin**, 12 ans, scolarisé en classe de sixième, nous est présenté par son éducatrice. Elle intervient dans la famille au titre d'une mesure d'Assistance Educative en Milieu Ouvert ordonnée par le Juge des Enfants à l'issue d'une mesure de placement en établissement. Elle s'interroge sur l'opportunité d'une prise en charge psychiatrique. Valentin vit au domicile de sa mère. Il ne parvient pas à rester au collège plus d'une heure par jour du fait d'une énurésie qui conduit les professionnels du collège à solliciter sa mère afin qu'elle vienne le chercher. Madame, après un parcours d'errance et de consommations addictives, reste fragile dans ses repères éducatifs et spatio-temporels. Après accueil par un binôme au sein de la MDA, la situation de Valentin est discutée en reprise et il est orienté vers une consultation en service de pédopsychiatrie, avec l'accord de sa mère. Dans le même temps, le lien est immédiatement fait avec le collège et avec les autres professionnels qui interviennent dans la situation afin d'expliquer la problématique de Valentin et d'envisager l'aménagement de son temps scolaire sous la forme d'un Projet d'Accueil Individualisé.

Concrètement, sur l'ensemble de l'année 2011, l'équipe de la MDA de Strasbourg a accueilli **493 jeunes et/ou familles** pour un total de **1153 entretiens individuels** réalisés, soit en moyenne 2,3 entretiens par jeune et/ou famille.

Ces accueils se sont effectués progressivement au courant de l'année 2011. Les mois d'avril à juin ont été relativement calmes, ainsi que les mois d'été. A partir de septembre, l'établissement a vu sa fréquentation augmenter régulièrement.

Le public et les partenaires connaissaient mieux l'établissement. Les jeunes eux-mêmes ont commencé à recommander la MDA à certains de leurs pairs.

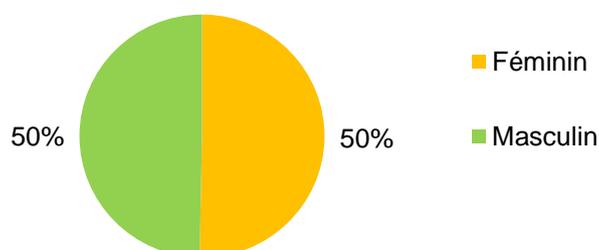
Chaque accueil téléphonique ou physique fait l'objet d'une ouverture d'une « fiche d'accueil » nominative et manuscrite sur laquelle les professionnels reportent les informations que les personnes leur transmettent, et notamment :

- la date et le nom du professionnel accueillant
- le genre, le nom et l'âge du jeune concerné
- ses coordonnées, son lieu de scolarité
- le nom et les coordonnées de la personne qui contacte (si autre que le jeune)
- le lien qui unit le cas échéant la personne au jeune concerné
- les nom et coordonnées du partenaire qui leur a éventuellement indiqué la MDA
- les nom et coordonnées des autres professionnels qui les accompagnent
- les motifs pour lesquels un soutien est demandé.

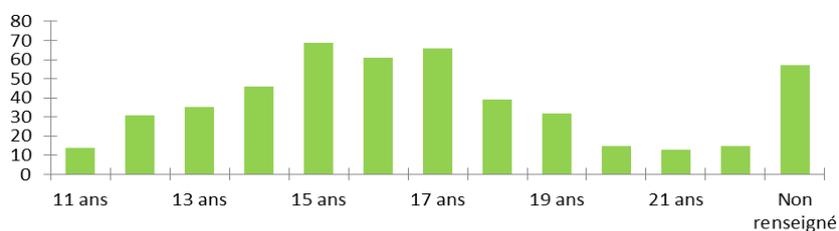
Ces données sont ensuite complétées au fil des entretiens physiques ou téléphoniques par les professionnels qui accompagnent les jeunes et/ou leurs familles, après que les explications d'usage leur ait été données sur l'intérêt de ces recueils d'informations, et sur leurs possibilités de consultations. Chaque « contact » avec le jeune, son entourage, ou des partenaires professionnels fait ainsi l'objet d'une retranscription synthétique. De même pour les orientations décidées en réunions de « reprises » internes à la MDA. Les données sociodémographiques et principaux motifs d'accompagnements MDA sont ensuite exploités chaque trimestre à des fins statistiques, de façon anonyme, au moyen d'un tableur Excel. Il en ressort les éléments suivants pour l'année 2011 :

**L'origine géographique des jeunes accueillis** est majoritairement Strasbourgeoise – Strasbourg intramuros et Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS). Ils représentent 57% des jeunes accueillis. Les autres jeunes n'ont pas souhaité donner leur adresse ou sont domiciliés hors CUS.

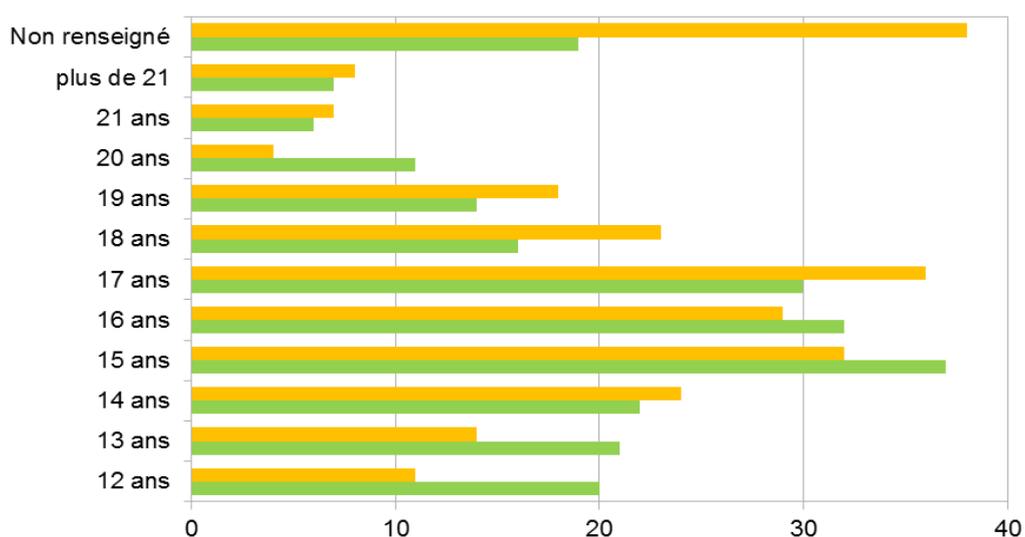
La répartition en **genre des jeunes accueillis** est de 248 filles et 245 garçons, soit une répartition presque équivalente à 50%.



**L'âge des jeunes accueillis** varie de 11 à 26 ans. A noter que l'établissement a axé sa communication d'ouverture sur les 12 – 21 ans, conformément aux orientations retenues par le Comité de pilotage qui a précédé la constitution du GIP MDA de Strasbourg. L'équipe a néanmoins fait le choix de ne pas fermer ses portes aux sollicitations de jeunes plus ou moins âgés. On remarque ainsi que les jeunes de 11/12 ans sont parfois considérés comme « adolescents » par leurs familles et par les professionnels de l'éducation nationale dès lors qu'ils ont fait leur entrée au collège. A l'autre extrême, certains jeunes de plus de 21 ans ne savent parfois pas où s'adresser même s'ils ne se reconnaissent plus forcément en tant qu'« adolescents ». D'autres sont considérés par leurs parents ou leur entourage comme « adolescents » alors qu'ils sont de jeunes adultes, soit qu'ils se comportent encore comme des « adolescents », soit que leurs parents éprouvent des difficultés à reconnaître que leurs enfants sont entrés dans l'âge adulte. La majorité des jeunes accueillis sont toutefois âgés de 14 à 18 ans.

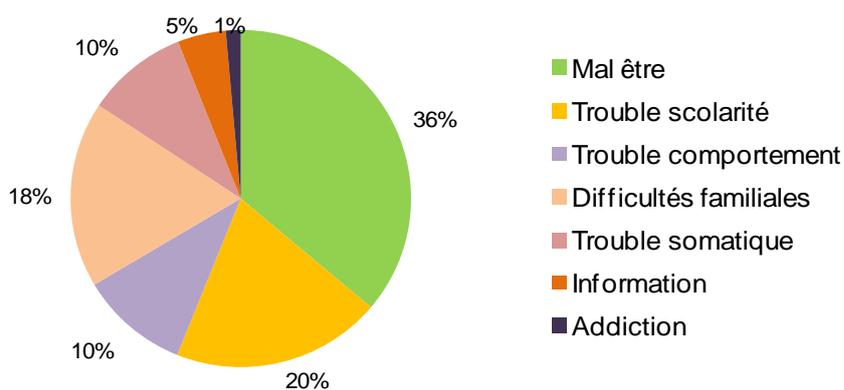


Si on compare **le genre et l'âge des jeunes accueillis**, on note que les sollicitations des jeunes de moins de 16 ans concernent plus souvent des garçons que des filles, et inversement à partir de 17 ans. Les jeunes dont on ne connaît pas spontanément l'âge sont aussi plus souvent des jeunes filles.

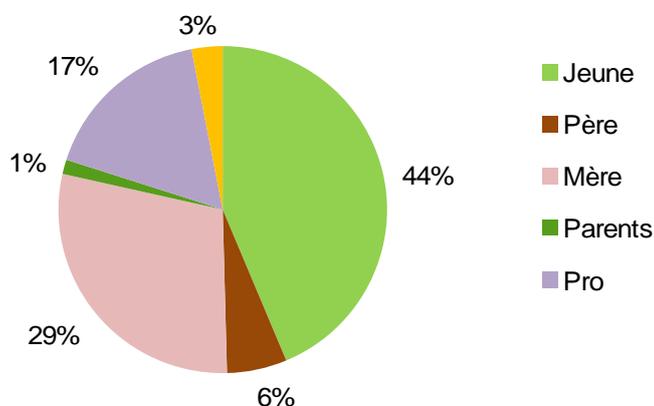


**Les motifs** pour lesquels les jeunes et/ou leurs familles sollicitent le soutien de la MDA sont multiples et parfois difficiles à identifier de façon précise. Afin d'effectuer un repérage cohérent de ces motifs, l'équipe de la MDA a fait le choix de créer des items proches de ceux que les MDA de Besançon et Mulhouse ont adopté. A chaque situation peuvent correspondre 1 ou 2 motifs différents.

On relève à ce sujet que le mal-être concerne plus d'un tiers des jeunes rencontrés, qu'ils le repèrent eux-mêmes ou que des adultes de leur entourage (famille ou professionnels) le craignent pour eux. Viennent ensuite les troubles de la scolarité et du comportement, qui vont parfois de pair. De même avec les difficultés familiales. A noter que les troubles somatiques et surtout les addictions concernent un faible nombre de sollicitations, même si les consommations d'alcool ou de cannabis des jeunes sont régulièrement abordées au décours des entretiens.

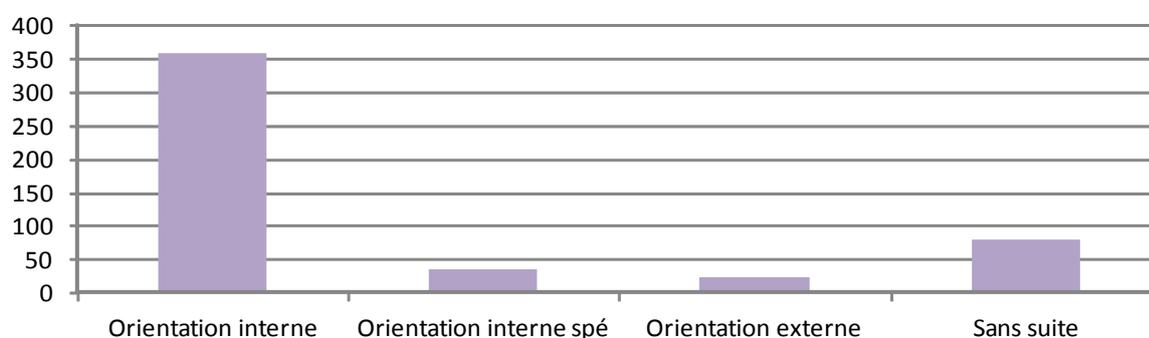


Lorsqu'ils viennent à la MDA de Strasbourg, les jeunes ne viennent pas toujours de leur propre initiative. Leurs parents prennent parfois **l'initiative du contact**, avec ou sans eux. Parfois ce sont des personnes de leur entourage plus éloigné, parfois des professionnels, notamment des professionnels de l'éducation nationale (infirmiers scolaires, assistants sociaux, conseillers principaux d'éducation, ou encore des enseignants). A noter que les jeunes sont quand même à 44% à l'origine du premier contact avec l'établissement.



On remarque de même qu'ils sont **présents à 64% entretiens** qui les concernent, qu'il s'agisse du premier entretien ou des entretiens suivants.

A la suite du premier entretien, les **orientations proposées** aux jeunes et/ou aux familles qui font appel à l'équipe MDA sont essentiellement internes. Cela signifie que le binôme d'accueil ou un seul des professionnels qui le constituent se proposent de revoir les personnes en vue d'un accompagnement MDA, le plus souvent de courte durée. Certains jeunes ou familles sont orientés vers un autre professionnel de l'équipe au titre de sa compétence spécialisée. D'autres sont orientés vers des structures ou partenaires extérieurs. Dans certains cas, il ne semble pas nécessaire de proposer de suite précise. Les professionnels de l'équipe indiquent alors toujours aux personnes qu'elles peuvent resolliciter leur soutien si besoin.



## 2) Accueils collectifs des jeunes et des parents

En marge des entretiens individuels, la MDA s'est investie dans différents types d'actions collectives.

**Différents groupes de jeunes et/ou de parents ont pu être rencontrés** par les professionnels de la MDA, sur site ou à l'extérieur. A chaque fois, il s'agissait de présenter l'établissement et de susciter un échange sur des thèmes prévus ou libres.

Etablissement demandeur	Observations
Au Centre de Formation et de Promotion par l'Alternance de l'Industrie Hôtelière	3 temps de 2h chacun – tenue d'un stand et distribution de plaquettes MDA dans l'enceinte du Centre de Formation. Echanges avec différents apprentis et membres de l'équipe enseignante.
Au Foyer Charles Frey	Présentation de la MDA à une vingtaine de jeunes placés en famille d'accueil
Au Foyer Les Fougères	Présentation de la MDA à 13 jeunes filles placées au sein de l'établissement
CAMPA	Rencontre avec 2 binômes d'ados dans le cadre d'un jeu de piste intitulé « Trace ta route » organisé par le CAMPA

A la MDA à la demande d'une assistante familiale	Présentation de la MDA à 4 assistantes familiales
Au lycée Jean Monnet (association de parents d'élèves)	Réunion au lycée d'une dizaine de parents Présentation de la MDA
A l'agence CAF HautePierre à la demande des assistantes sociales	2 après-midis avec quelques parents du quartier sur différents thèmes de l'adolescence
AGORA des Etudiants	Participation à la tenue d'un stand d'accueil à la rentrée universitaire
Avec le service de Diabétologie des HUS	Co animation à la MDA d'un groupe d'adolescents diabétiques pendant 2 jours

L'équipe de la MDA s'est par ailleurs engagée au sein de **l'équipe mobile de prévention des risques en milieu festifs** de la Communauté Urbaine de Strasbourg. A ce titre, un professionnel de l'équipe MDA était présent au festival NL CONTEST 6<sup>ème</sup> édition des 27 et 28 mai 2011. Ce festival organisé chaque année autour de la pratique du skate, roller, bmx, etc. rassemblait des milliers de jeunes au Skate Park de Strasbourg. Il s'agissait à cette occasion, en partenariat avec les autres établissements impliqués, de tenir et d'animer un stand de prévention dont le support consistait à rendre aux jeunes un service de bar à eau, de consigne pour sacs et de prêt gratuit de casques de protection pour la pratique du skate.

L'équipe de la MDA s'est aussi associée aux actions menées sur Strasbourg dans le cadre de la **journée mondiale de lutte contre le VIH** en organisant à la MDA une journée de prévention « Quelle est ta capote ? » le 30 novembre 2010, avec le concours des étudiants infirmiers de l'IFSI des HUS. Une trentaine de jeunes ont participé à cette journée qui consistait en la tenue de plusieurs stands d'information, d'échange, de jeux et d'exercices pratiques autour du VIH. Les professionnels de l'équipe MDA se sont ensuite relayés, le 1<sup>er</sup> décembre 2010, aux côtés de l'ensemble des acteurs locaux, Place Kleber, pour une action grand public de soutien du dépistage.

2 membres de l'équipe MDA ont aussi effectué une maraude de nuit aux côtés de l'équipe de rue de la Ville de Strasbourg afin de mieux connaître le **dispositif d'aide aux sans-abris**.

Concernant les parents, l'équipe de la MDA s'est associée aux partenaires du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents dans l'animation de la **Semaine des Parents** qui a eu lieu au mois d'octobre 2010. Dans ce contexte, l'équipe de la MDA a participé à la soirée film-débat d'ouverture au Cinéma Star, a assuré la tenue d'un stand d'information sur l'établissement au Vaisseau, a organisé une conférence publique à la MDA sur le thème de l'adolescence et a participé à l'animation d'un atelier à destination des professionnels.

Depuis l'automne, l'équipe de la MDA s'est surtout mobilisée autour de la création **d'ateliers à médiation culturelle**. Ces ateliers ont pour vocation de faciliter l'expression de la parole adolescente sous une autre forme que verbale. Ils sont animés par les professionnels de l'équipe MDA et/ou par des intervenants extérieurs. Ils fonctionnent de façon hebdomadaire, sur inscription. Ci-dessous le programme complet de ces ateliers qui ont réuni en moyenne 3 à 5 jeunes par séance en 2011. A noter que l'un de ces projets est soutenu par le Groupe REUNICA pour un montant de 20 000€ sur fin 2011 et 2012.



### **L'atelier « Bricole une image »**

Cet atelier a démarré au mois d'octobre 2011. Les participants se réunissent une fois par semaine. Le groupe n'excède pas 5 personnes. L'atelier consiste en la réalisation d'un montage unique et personnel avec des objets de récupération agencés et contenus dans une valise. Chaque réalisation est individualisée, ce qui permet à chacun de progresser selon son rythme, tant en participant à la vie et aux interactions inhérentes au groupe.

Manière de découvrir ou de redécouvrir l'insertion dans un collectif mais sans interdépendances pour ce qui concerne l'ouvrage à réaliser. Il s'agit d'un travail individuel dans un ensemble, manière d'affiner une position unique et singulière parmi les autres sans confrontation directe.

Au départ, une question, une envie, une idée, un problème, y mettre des mots, commencer à dessiner, à esquisser, à tracer le plan d'aménagement de la future valise. Puis passer à la troisième dimension, rassembler les objets nécessaires, agencer, reconstruire, essayer,... Et enfin coller.

Le texte prend place dans le couvercle de la valise, il l'explique ou compose une somme d'indices qui permettent d'éclairer la composition et éventuellement, d'en comprendre le sens. Pas de point final, car même si la valise est terminée, sa fonction première l'amène à voyager. Succession d'aller-retours entre la MDA pour y être exposée et le domicile du créateur... Pour garder un lien.

Les matériaux nécessaires à ces réalisations sont récupérés à EMMAUS dans le cadre d'un partenariat d'échange avec la Communauté. Une exposition annuelle sera réalisée avec les créations de l'année écoulée.

**SILENCE, ELLES TOURNENT!**  
Un atelier pour les filles qui souhaitent réaliser des court-métrages. voir des séquences de films, écrire des scénarios, les tourner et les monter... avec la collaboration des artistes ARTENREEL

Mardi de 17h à 19h

Cycles de 7 à 10 séances

Avec le soutien de

**LA SOCIÉTÉ DU JEU**  
Jeux stratégiques

Mercredi de 16h à 18h

**Jouer C'est La Vie**

### L'atelier « La Société du jeu »

Le mercredi, 16h, les premiers joueurs arrivent... Nous nous installons dans la cuisine de l'espace d'accueil, les chocolats fument, des gâteaux sont grignotés et les rencontres se font au rythme de l'arrivée des participants. Des personnalités diverses forment le groupe : certains jeunes sont avenants et avec l'humour contribuent à mettre les plus discrets à l'aise... Tous présents, le goûter terminé et les premiers échanges s'esquissant, nous regagnons la salle d'activités.

Autour de la table, chacun trouve sa place, la boîte de jeu posée au centre, objet de toutes les interrogations... Depuis décembre 2011, le mercredi 16h est un rendez-vous hebdomadaire : deux heures à jouer ensemble. Qu'allons-nous être aujourd'hui, des explorateurs à la recherche de trésors sur une île qui s'enfonce dans les flots ou encore des conteurs qui vont partager imaginaire et poésie ?

Le groupe a pu expérimenter différents types de jeux faisant appel à la réflexion, l'observation, la mémoire, le symbolique, que ce soit dans la compétition ou la coopération. A chaque instant, le joueur articule son action avec celle des autres impliquant ainsi anticipation, planification, adaptation, prise de décision : nouveautés de ces apprentissages pour certains, difficultés pour d'autres. Même si l'on prépare son itinéraire et que l'on anticipe des effets, le jeu est imprévisible. Il se situe entre l'aventure et le suspense, entre la joie et l'angoisse. La parole est ouverte, des discussions naissent : chacun est amené à inventer ou réinventer des façons de faire et de dire. L'atelier « La Société du jeu » devient ainsi le laboratoire de la connaissance des autres et de la connaissance de soi, une autre façon de rencontrer. 18h, voilà l'heure de se quitter : salut, à bientôt, à mercredi prochain !

### 3) Actions en direction du réseau professionnel

La MDA ne se substitue pas aux structures institutionnelles et associatives qui interviennent en faveur des adolescents et des familles et/ou qui la fondent. La MDA complète, en concertation, les approches des problématiques adolescentes. Elle permet surtout au public jeune et aux familles de solliciter l'ensemble des structures existantes de manière différente, plus souple, et parfois moins stigmatisante.

Au-delà de la mise en œuvre d'un service d'accueil du public jeune et familles, la convention constitutive du GIP MDA de Strasbourg prévoit la création d'un Comité d'Animation de Réseau professionnel qui aura pour but de créer et de mettre en valeur les liens qui unissent l'ensemble des partenaires du champ de l'adolescence et de les concerter afin de constituer un réseau professionnel actif et dynamique au service des adolescents et de leurs familles.

La MDA a pour mission d'animer ce réseau, de mettre en valeur les bonnes pratiques et projets pertinents, de soutenir des dynamiques de formation professionnelle partenariales et de construire des références communes. Les caractéristiques pluridisciplinaires et pluri institutionnelles de l'équipe MDA ont pour intérêt de favoriser les décloisonnements, la réciprocité des échanges.

A terme, elles peuvent contribuer à la formalisation des liens entre institutions et services et à soutenir des principes de prises en charge coordonnées entre plusieurs institutions différentes, mais complémentaires.

Ces actions en réseau concernent les professionnels des secteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires, et judiciaires, mais aussi ceux de l'éducation nationale, de la réussite éducative, du logement, de la rééducation, de la formation professionnelle, et de l'emploi. Au courant de l'année 2011, l'équipe de la MDA est d'abord allée à la rencontre de ses partenaires dans un objectif de présentations mutuelles, de repérage des actions existantes et des besoins à couvrir. Ci-dessous un tableau de présentation des structures, services ou établissements rencontrés au cours de l'année 2011.

DOMAINE	ETABLISSEMENT	RENCONTRE
Action Sociale	Journée de la protection de l'Enfance Ville et CG	Rencontre de l'équipe
	Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale CUS SUD	
	Direction des Unités Territoriales CG	
	Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale SELESTAT	
	Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale SAVERNE	
	Direction Solidarités Santé VILLE DE STRASBOURG	
	Direction Proximité VILLE DE STRASBOURG	
Education Formation	Infirmières scolaires	Rencontre de l'équipe
	Assistants sociaux scolaires	
	Médecins scolaires	
	Mission Locale LINGOLSHEIM	
	Etablissement Régional d'Enseignement Adapté ILLKIRCH	Rencontre des encadrants
	CEFPFA Adrien Zeller ILLKIRCH	
	ATELIER Ecole deuxième chance	
Handicap	Service Accompagnement Régional Apprentis Handicapés	Rencontre de l'équipe
	ITEP le Willerhof HILSENHEIM	Rencontre des encadrants
	ARSEA Coordination Handicap	
	ARAHM Institut d'Education Motrice les IRIS	

Insertion	Jardins Montagne Verte	Rencontre des encadrants
	EMMAUS Strasbourg	
Jeunesse	Association VILAJE	Rencontre de l'équipe
	Association TJL (Evêché de Strasbourg)	
	Service Jeunesse CG	
	Entraide le Relais	
	Association JEEP Jeunes Equipes Education Populaire	
	Conseil Municipal des Jeunes Ville de Strasbourg	Rencontre des encadrants
	Maison des Potes Strasbourg	
	Association OPI	
	Association Club de Jeunes l'Etage	
Protection de l'Enfance et/ou Protection Judiciaire	Equipe Adoption CG	Rencontre de l'équipe
	Service de Protection des Mineurs VILLE DE STRASBOURG	
	Equipe Enfance CG	
	UEAJ	Rencontre des encadrants
	ARSEA Coordination Protection de l'Enfance	
	Etablissement Charles Frey	
	Etablissement Les Fougères	
	Etablissement St François d'Assise	
Etablissement Oberholtz		
Réussite éducative	Service de réussite éducative VILLE DE STRASBOURG	Rencontre de l'équipe
Sanitaire	PASS La Boussole HUS	Rencontre de l'équipe
	Service de pédopsychiatrie HUS	
	Service de Diabétologie HUS	
	Association des Pédiatres EPU	
	Groupe ARS Précarité Médecine Libérale	
	Groupe ARS Précarité Santé mentale	
	CAMUS	Rencontre des encadrants
	Services de pédopsychiatrie EPSAN	
	Service de gynécologie obstétrique HUS	
	Service de pédopsychiatrie CH ERSTEIN	
	Médecins du Monde	
Soutien des familles	La Grande Ecluse	Rencontre de l'équipe
	Association Générale des Familles	Rencontre des encadrants
	Association Pierre Clément	
	Association Jusqu'à la Mort Accompagner la Vie	
	Association Parents d'Enfants Handicapés	
Soutien des migrants	Thémis	Rencontre de l'équipe

L'équipe de la MDA s'est aussi déplacée à 4 professionnels pendant 3 jours à Grenoble fin septembre 2011 à l'occasion des **Journées Nationales des MDA** organisées par l'Association Nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA). Mme Delphine RIDEAU – Directrice – et le Dr Hugues PARIS – Médecin Référent, ont à cette occasion co-animé un atelier d'échange entre professionnels autour du concept d'accueil en binôme.

Pour finir, la MDA a permis la venue en ses murs de :

- M. Jocelyn LACHANCE – Sociologue Québécois – sur le thème des usages numériques des jeunes
- M. le Professeur Jean Jacques RASSIAL – Professeur de psychopathologie clinique à Aix Marseille et M. le Professeur Claude BURZTEJN – Chef du service de Psychiatrie Infanto-Juvénile de Strasbourg

Leurs deux interventions ont été proposées à certains partenaires afin que l'équipe MDA ne profite pas seule de leurs apports.

## Quatrième partie Projets 2012

L'année 2012 permettra à l'équipe de la MDA de Strasbourg de stabiliser son organisation, le fonctionnement de son Comité des Usagers et la qualité de ses **prestations d'accueil** :

**L'accueil individuel des jeunes et des familles en binômes pluridisciplinaires** du lundi au vendredi, sur rendez-vous le matin, avec ou sans rendez-vous l'après-midi.

De même, **les ateliers collectifs généralistes ADOS** se poursuivront de façon hebdomadaire :

- Musique et chanson
- Bricole une image
- La Société du Jeu.

Ou annuelle :

- Equipe mobile de prévention des risques en milieu festif
- Journée mondiale de lutte contre le VIH

Ils se déclineront aussi à destination des **PARENTS**

**CAFES PARENTS**  
Pour tous les parents qui souhaitent échanger de leurs questions avec des professionnels et avec d'autres parents

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
4 <sup>ème</sup> jeudi du mois	LE 22 MARS Les Ados et leur sommeil	LE 26 AVRIL Les Ados et leurs amis	LE 24 MAI La sexualité des Ados	LE 28 JUIN Adolescence : faut-il punir ?

**Le Jeudi de 18h à 20h  
A la Maison des Adolescents  
Ou autres lieux en fonction des demandes**

Avec le soutien de

**D'autres ateliers** se poursuivront ou se mettront en place à partir du mois de mars 2012, à destination de publics spécifiques :

- **Pour des jeunes filles en difficulté avec l'image de leur corps**

**SILENCE, ELLES TOURNENT!**  
 Un atelier pour les filles qui souhaitent réaliser des court-métrages, voir des séquences de films, écrire des scénarios, les tourner et les monter... avec la collaboration des artistes ARTENREEL

Mardi de 17h à 19h à partir du 13/03/12

Cycles de 7 à 10 séances

Avec le soutien de




- **Pour des jeunes et parents en question autour des addictions**

**ADDICT ADO**  
 Un projet dédié aux jeunes que les consommations des adultes interrogent

**FIL ROUGE PHOTO : QUESTIONS D'ADDICTIONS**

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Le 3 <sup>ème</sup> Mardi du mois	LE 20 MARS Les addictions et le droit	LE 17 AVRIL Produits	LE 15 MAI Quels sont les risques?	LE 19 JUIN Soin et prise en charge

Le Mardi de 18h à 20h

Cycles de 4 séances (1 par mois)

Avec le soutien de




**ADDICT ADO**  
 Un projet dédié aux parents de jeunes consommateurs de substances psychoactives

**FIL ROUGE PHOTO : QUELLE EST TON ADDICTION?**

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Le 2 <sup>ème</sup> Mardi du mois	LE 13 MARS Les addictions et le droit	LE 10 AVRIL Produits	LE 8 MAI Evaluation des risques	LE 12 JUIN Soin et prise en charge

Le Mardi de 18h à 20h A la Maison des Adolescents

Cycles de 4 séances (1 par mois)

Avec le soutien de




- **Pour des jeunes et parents en question autour du handicap**

**HANDI ADO**  
 Un projet dédié aux jeunes malades ou handicapés, à leurs parents

**FIL ROUGE PHOTO : JUSTE UNE DIFFERENCE!**

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Le 3 <sup>ème</sup> vendredi du mois	LE 16 MARS Enjeux des nouvelles technologies	LE 20 AVRIL Ecole et future vie professionnelle	LE 18 MAI A chacun ses addictions	LE 15 JUIN Amitié, amour et rencontres

Le Vendredi de 18h à 20h A la Maison des Adolescents ou à convenir en fonction des demandes Possibilité d'organiser des cycles sur sites spécialisés

Cycles de 4 séances (1 par mois)

Avec le soutien de




**HANDI ADO**  
 Un projet dédié aux parents des jeunes qui souffrent d'un handicap ou d'une maladie chronique

**FIL ROUGE PHOTO : JUSTE UNE DIFFERENCE!**

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Le 1 <sup>er</sup> vendredi du mois	LE 2 MARS Ecole et future vie professionnelle	LE 13 AVRIL (à la place du 9 février) A chacun ses addictions	LE 4 MAI Amitié, amour et rencontres	LE 1 <sup>er</sup> JUIN Enjeux des nouvelles technologies

Le Vendredi de 18h à 20h A la Maison des Adolescents ou à convenir en fonction des demandes Possibilité d'organiser des cycles sur sites spécialisés

Cycles de 4 séances (1 par mois)

Avec le soutien de




En **matière institutionnelle et professionnelle**, la MDA poursuivra ses rencontres partenariales, s'appliquera à l'animation du Comité Réseau de l'Adolescence et à la mise en place de réunions pratiques et théoriques :

**CAFES INFOS PROFESSIONNELS**  
Pour les professionnels des champs médico – psycho – éducatif et sociaux.  
Apports théoriques et échanges.

**Le Jeudi de 9h30 à 12h  
A la Maison des Adolescents**

Sur inscription au 03 88 11 65 65  
ou par mail  
accueil@maisondesados-strasbourg.eu

	MARS	AVRIL	MAI	JUN
3 <sup>ème</sup> jeudi du mois	LE 15 MARS Repères généraux en matière d'adolescence	LE 19 AVRIL Le risque suicidaire chez les adolescents	LE 17 MAI Anorexie, boulimie, scarifications, les troubles de l'image du corps à l'adolescence	LE 21 JUN Nouvelles technologies et pratiques adolescentes

**ETUDE DE SITUATIONS COMPLEXES**  
Pour les professionnels des champs médico – psycho – éducatif et sociaux.  
Echanges et recherche de solutions partenariales à partir d'une situation concrète.

**Le Jeudi de 9h30 à 12h  
A la Maison des Adolescents**

Sur inscription au 03 88 11 65 65  
ou par mail  
accueil@maisondesados-strasbourg.eu  
*N'oubliez pas de mentionner si vous souhaitez présenter une situation qui vous préoccupe*

	MARS	AVRIL	MAI	JUN
1 <sup>er</sup> jeudi du mois	LE 1 <sup>er</sup> MARS	LE 5 AVRIL	LE 3 MAI	LE 7 JUN

Certains cycles seront particulièrement consacrés aux problématiques et professionnels concernés par :

- Le handicap (avec le soutien de la Fondation Solidarité Rhénane)
- Les troubles de la scolarité (harcèlement, refus scolaire anxieux, etc.), en partenariat avec l'Inspection Académique.

La MDA de Strasbourg souhaite en ce sens soutenir les pratiques des professionnels du réseau autour de situations difficiles, elle fédère un réseau d'experts qui a vocation à permettre à l'ensemble des acteurs professionnels de poursuivre eux-mêmes l'accompagnement du jeune et/ou de sa famille, le cas échéant avec le soutien de partenaires volontaires.

Le principe posé en préalable au fonctionnement du réseau de l'adolescence est celui de l'humilité et de la complémentarité professionnelle. Aucune institution n'est toute puissante face à un jeune en difficulté. De même, aucune n'est incompétente. La MDA a donc pour but de mettre les uns et les autres en « réseau » afin de leur permettre d'appliquer la thèse du donnant-donnant.

**Pour conclure**, il est important de préciser que la MDA de Strasbourg et l'ensemble de ses acteurs seront attentifs à ce que l'établissement communique justement avec son public et avec ses partenaires. Un site internet est en cours de construction à ce sujet, en complément de la page Facebook de l'établissement.

Une démarche d'évaluation interne et externe sera par ailleurs prochainement engagée en partenariat avec la MDA du Haut-Rhin, conformément aux exigences de la Loi 2002 – 2 relative au droit des usagers.